

## L'actu du jour

### Déconfinement : ce qui change le 2 juin

Le gouvernement a décidé de continuer le déconfinement, pour que les Français retrouvent un jour, peu à peu, une vie normale. École, loisirs... *1jour1actu* te résume les annonces faites jeudi soir à la télévision.



Le Premier ministre, Édouard Philippe, s'est exprimé jeudi devant les journalistes. (© Philippe Lopez/Pool/AFP)

#### Qu'a annoncé le gouvernement ?

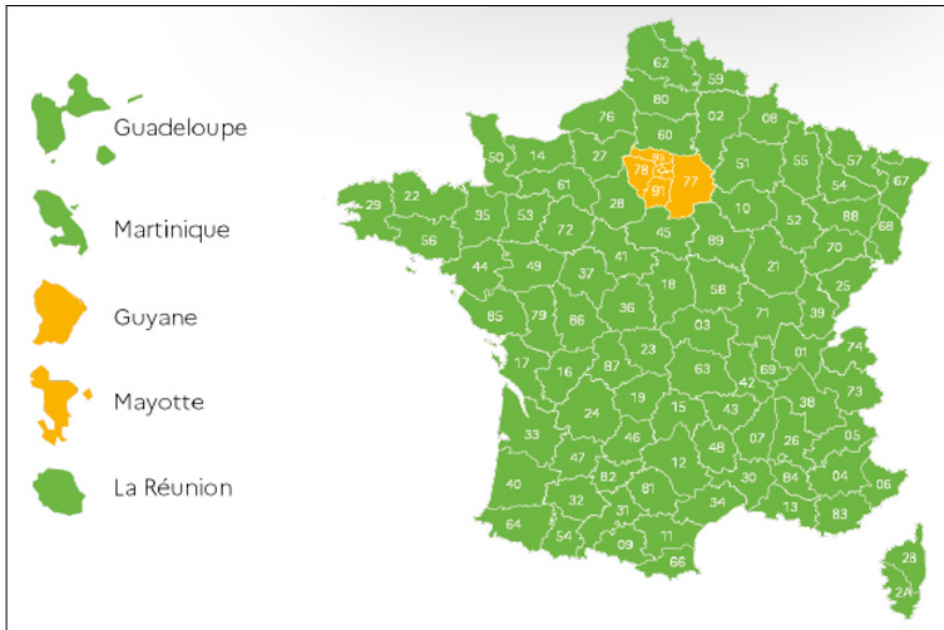
L'épidémie de Covid-19 continue de ralentir en France. Le virus circule toujours, mais il fait beaucoup moins de malades. Le gouvernement veut donc **continuer le déconfinement** du pays.

Ce déconfinement avait commencé le 11 mai, avec **la réouverture de certains commerces** et d'une partie des écoles. Cette première étape n'a pas aggravé l'épidémie. Le gouvernement a donc annoncé qu'une deuxième étape pouvait **commencer le 2 juin**.

#### Est-ce que cela concerne tout le pays ?

#### Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que le gouvernement vient d'annoncer de nouvelles mesures très attendues, pour accompagner le retour à la vie normale dans notre pays.



Voici la carte de France présentée jeudi par le gouvernement.

Non. Il reste trois territoires où **le virus circule encore beaucoup** : l'Île-de-France (où se trouve Paris), Mayotte (dans l'océan Indien) et la Guyane (en Amérique du Sud).

**Dans ces trois zones** (en orange sur la carte), il faut continuer à respecter des règles plus strictes qu'ailleurs, en attendant que la situation s'améliore.

### Que va-t-il se passer le 2 juin ?

**Dans les zones vertes**, les écoles, les collèges et les lycées vont tous rouvrir, mais avec un petit nombre d'élèves, pour respecter les distances entre chacun.



Les piscines publiques rouvrent le 2 juin dans les zones vertes. (© Getty Images) D'autres lieux vont pouvoir rouvrir, eux aussi, à condition de respecter les distances et les gestes barrières : il s'agit notamment **des**

**restaurants, des piscines**, des salles de spectacle et des musées.

**Dans les zones orange**, ces ouvertures restent limitées. Par exemple, les restaurants pourront servir leurs clients **seulement dehors, en terrasse**.

Autre exemple : les piscines et les salles de spectacle restent fermées jusqu'au 22 juin.

### Peut-on de nouveau se déplacer librement ?

Oui ! À partir du 2 juin, les Français peuvent de nouveau se déplacer **où ils veulent dans le pays**. Mais les frontières avec les autres pays restent fermées pour l'instant.

### Pourquoi le gouvernement procède-t-il par étapes ?

Pour éviter **la reprise de l'épidémie**. Si on déconfiner la population trop vite, on risque d'accélérer de nouveau **la circulation du virus...** et d'augmenter le nombre de malades.

C'est pourquoi, partout dans le pays, il faut continuer à **respecter les gestes barrières**. Même dans les zones vertes !

Émilie Leturcq

**As-tu tout compris ? Vérifie-le grâce à ce quiz !**

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](https://www.1jour1actu.com)